

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



PROCÈS-VERBAL DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de la Corrèze

COMMUNE de SAINTE-FORTUNADE

L'an **deux mil vingt deux, le douze décembre**, à **18h00**, le Conseil Municipal de la commune de **SAINTE-FORTUNADE**, **régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **Mme Martine DUPIN DE BEYSSAT**.

Étaient présents : Mme Martine DUPIN DE BEYSSAT, M. Frédéric BOUYSSON, Mme Sylvie LAFORGE, M. Sylvain PORTA, M. Philippe SOURIE, Mme Jacqueline LEYRAT, M. Vincent MOSQUERA, M. Patrick COLY, M. Laurent DELAGE, Mme Sophie LACOMBE, M. Jérémy DESROCHES, Mme Isabelle BESANGER, M. Anthony MONTEIL, M. Philippe PERNET.

Étaient absents excusés : Mme Brigitte MASMONTÉIL, M. Xavier DURAND, Mme Caroline BROSSARD, Mme Emilie BLANCHARD, Mme Kelly CAVOUÉ.

Procurations : M. Xavier DURAND en faveur de Mme Martine DUPIN DE BEYSSAT.

Secrétaire : Mme Isabelle BESANGER.

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 9 novembre 2022 est adopté à l'unanimité.

MISE A JOUR TABLEAU DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- approuve comme suit la nouvelle composition des commissions municipales :

Commissions	Président	Vice-Président	CM -Membres
ADMINISTRATION ET PERSONNEL	Martine DUPIN		Vincent MOSQUERA - Jacqueline LEYRAT - Sylvain PORTA- Xavier DURAND- Sylvie LAFORGE- Kelly CAVOUÉ - Isabelle BESANGER
FINANCES	Martine DUPIN	Frédéric BOUYSSON	Patrick COLY- Xavier DURAND - Sylvain PORTA - Kelly CAVOUÉ Philippe PERNET
AMENAGEMENT COMMUNAL	Martine DUPIN	Laurent DELAGE	Xavier DURAND - Frédéric BOUYSSON - Philippe SOURIE - Patrick COLY - Vincent MOSQUERA- Isabelle BESANGER - Anthony MONTEIL-Kelly CAVOUÉ
BATIMENTS COMMUNAUX SECURITE CIMETIERE	Martine DUPIN	Philippe SOURIE	Frédéric BOUYSSON - Vincent MOSQUERA - Brigitte MASMONTÉIL- Xavier DURAND Sylvain PORTA - Jérémy DESROCHES - Kelly CAVOUÉ- Philippe PERNET
ACTION SOCIALE ECOLE CONSEIL MUNICIPAL JEUNE	Martine DUPIN	Sylvie LAFORGE	Sophie SOURIE - Jacqueline LEYRAT - Caroline BROSSARD- Emilie BLANCHARD Sylvain PORTA - Anthony MONTEIL - Philippe PERNET- Jérémy DESROCHES - Kelly CAVOUÉ P.COLY

COMMUNICATION	Martine DUPIN	Brigitte MASMONTEIL	Caroline BROSSARD - Sophie LACOMBE - Patrick COLY - Emilie BLANCHARD Laurent DELAGE - Kelly CAVOUÉ - Anthony MONTEIL-Jérémy DESROCHES -
VIE LOCALE CULTURE			
ENVIRONNEMENT			
SPORT ET VIE ASSOCIATIVE	Martine DUPIN	Sylvain PORTA	Sophie LACOMBE - Caroline BROSSARD - Vincent MOSQUERA - Emilie BLANCHARD Xavier DURAND-Isabelle BESANGER - Philippe PERNET - Kelly CAVOUÉ

15 VOTANTS - 15 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION

CONVENTION AVEC L'ETAT POUR LA MISE EN PLACE DU DISPOSITIF DE RECUEIL DES EMPREINTES

Madame le Maire expose au Conseil Municipal que la commune de Sainte-Fortunade avait déposé sa candidature pour obtenir l'implantation d'un dispositif de recueil des titres d'identité et de voyage dans l'espace France Services. En effet, notre mairie dispose de locaux accessibles et sécurisés (alarme, coffre, espace confidentiel) pour pouvoir recueillir dans des conditions optimales ce dispositif.

Le personnel dédié à France services est déjà formé pour effectuer les pré-demandes en ligne et l'implantation de ce dispositif permettra de finaliser les demandes des usagers et cela en un seul lieu.

Le Préfet, dans son courrier en date du 22/11/2022, nous informe que notre candidature a été retenue et qu'une convention doit formaliser cette mise en dépôt du dispositif de recueil.

Pour déployer ce dispositif, il est nécessaire d'installer une ligne sécurisée ainsi qu'une box Internet ANTS.

L'ANTS prend en charge :

- L'installation de la ligne,
- L'abonnement internet de la ligne dédiée,
- Le coût et l'installation du dispositif de recueil,
- La maintenance du dispositif
- La formation des agents désignés

Madame le Maire demande donc au Conseil de l'autoriser à signer la convention avec la Préfecture pour accueillir ce dispositif de recueil

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- approuve cette convention avec l'Etat pour la mise en place de ce dispositif,
- autorise Madame le Maire à signer la convention.

15 VOTANTS - 15 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION

REGIME INDEMNITAIRE 2023

Sur proposition de Madame le Maire, le Conseil Municipal décide de modifier la délibération en date du 25 octobre 2017 instaurant le régime indemnitaire pour les agents de la commune afin de rajouter le cadre d'emploi de rédacteur et de rédacteur principal aux bénéficiaires du RIFSEEP.

15 VOTANTS - 15 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION

MODIFICATIONS BUDGETAIRES

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- considérant que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2022 sont insuffisants,
- décide modifier l'inscription comme suit:

INTITULES DES COMPTES	DIMINUT° / CREDITS ALLOUES		AUGMENTATION DES CREDITS	
	COMPTES	MONTANTS (€)	COMPTES	MONTANTS (€)
Rémunérations			64131	11 000,00
Cotis. sécurité sociale - part patronale			65314	3 400,00
Créances admises en non-valeur			6541	2 400,00
Titres annulés (sur exercices antérieurs			673	200,00
DEPENSES - FONCTIONNEMENT		0,00		17 000,00
Remboursements rémunérations personnel			6419	2 000,00
Taxe communale additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe publicité			73123	15 000,00
RECETTES - FONCTIONNEMENT		0		17 000,00

15 VOTANTS - 15 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION

INFORMATION : POINT PROJET EN COURS

- 1/ Visite ABF pour travaux écoles
 - 2/ Prochaine réunion PLU, le 04/01/2023
 - 3/ Réunion avec Polygone le vendredi 06/01/2023
-

INFORMATION : QUESTIONS DIVERSES

Les vœux à la population auront lieu le 12 Janvier 2023 à 18H30 dans la salle polyvalente.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée 19 heures 15.